

Rendre accessibles les enjeux de la comptabilité fait-il partie des rôles d'un enseignant-chercheur ?

À propos de l'ouvrage de Bernard Colasse, *Dictionnaire de comptabilité – Compter/conten l'entreprise*, Collection « Grand Repères », Éditions La Découverte

Par Morgane LE BRETON,

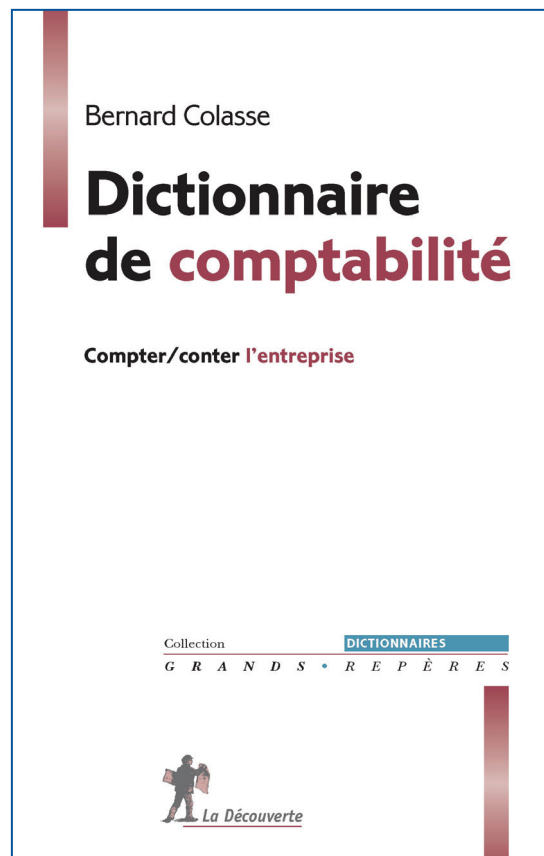
Mines ParisTech, Centre de Gestion Scientifique (CGS), PSL research university, UMR CNRS i3 9217

Si la comptabilité « est souvent considérée comme très ennuyeuse par les élèves et les étudiants » (comme l'écrit Bernard Colasse à la page 58 de son ouvrage), consulter un dictionnaire ne l'est pas moins. Proposer un format de dictionnaire pour un ouvrage traitant de comptabilité pourrait de prime abord effrayer le lecteur, qui pourrait craindre que cela ne vienne encore renforcer les qualificatifs de « terne » et de « neutre » trop souvent accolés à la comptabilité. Or, il n'en est rien : assurément, le principe consistant à « combattre le mal par le mal » trouve dans ce projet une preuve de son efficacité.

Quelle est l'originalité de ce dictionnaire ?

La capacité de Bernard Colasse à mettre à jour les enjeux d'une discipline et d'une technique qui paraissent souvent « inoffensives » n'est plus à démontrer : ses précédents ouvrages de comptabilité nous l'ont

abondamment prouvé. Beaucoup d'élèves lui doivent notamment d'avoir su susciter chez eux un intérêt intellectuel pour cette matière



« débit/crédit » mécaniquement asséné. Si Bernard Colasse a, depuis longtemps, le mérite de démontrer (comme cet ouvrage le fait encore une fois) le rôle social de la comptabilité (MILLER et POWER, 2013) et de proposer une synthèse accessible de la pensée critique française en comptabilité⁽¹⁾, quelle est l'originalité du présent ouvrage qui en justifierait tout l'intérêt spécifique ? Deux livres plus anciens de l'auteur semblaient en effet déjà poursuivre la même ambition.

Dans les *Fondements de la comptabilité* (COLASSE, 2012), la narration était historique et l'on découvrait de manière diachronique les dimensions culturelles et contextuelles de la comptabilité avant que soient développées trois thématiques : les principes comptables, la normalisation et l'audit.

Par contraste, la présentation de son dernier ouvrage sous la forme d'un dictionnaire permet au lecteur d'aborder la construction historique de la comptabilité de façon non linéaire en analysant la sémantique des termes techniques

bassement matérielle et de les avoir amenés à explorer davantage le monde qui se cache derrière un

⁽¹⁾ Qu'il nomme « recherche fondamentale en comptabilité ».

qui y sont mis en exergue. Le sous-titre général « Compter/ conter l'entreprise » en donne déjà un bon aperçu, ou comment la sémantique traduit, en comptabilité, la proximité entre les chiffres et le discours.

Dans l'*Encyclopédie de comptabilité, contrôle et audit* (2009), dont Bernard Colasse avait dirigé l'édition, l'ambition du projet était de convoquer un panel représentatif de chercheurs en comptabilité, en contrôle et en audit dans le but de dresser un inventaire récent des connaissances et des problématiques relatifs à la discipline. Les enjeux étaient plus approfondis et il était nécessaire, pour s'y intéresser, d'être déjà expérimenté en comptabilité.

En revanche, avec ce *Dictionnaire de comptabilité*, l'audience visée est plus large : il s'agit d'étudiants, de professeurs et plus simplement de tout curieux. Un élément nouveau est cette fois-ci de nature à retenir l'attention du plus grand nombre : l'humour.

Comptabilité et humour sont-ils compatibles ?

Chaque entrée du *Dictionnaire de comptabilité* possède deux libellés : le terme technique défini et sa « contrepartie », un sous-titre humoristique. Qu'il s'agisse d'ironiser (« Directives européennes : quand l'Europe avait de l'ambition en matière comptable »), de proposer un jeu de mot (« La LOLF : la loi qui fait crier au loup ») ou un trait d'esprit (« Juste valeur : vous avez dit « juste » ? »), il ne faut pas se méprendre sur l'intention de l'auteur : l'apparente légèreté des formulations apporte en compréhension autant qu'elle rend la comptabilité plus sympathique qu'austère, et donc contribue à rendre l'ouvrage plus accessible à un large public.

De « Bilan » à « Pouvoir » en passant par « Comptabilités alternatives », « Fiscalité », « Image fidèle » et « Magritte », ce dictionnaire explore tous les enjeux récents de la comptabilité et apporte à la discipline la mise en

perspective qui lui revient. En partie grâce à l'humour, les explications y sont toujours marquées au coin d'une grande pédagogie (qui, déjà, avait pensé à mobiliser une citation de La Fontaine pour illustrer le principe de prudence ⁽²⁾).

À qui cet ouvrage s'adresse-t-il ?

La comptabilité est une représentation d'une entreprise qui est orientée en fonction des parties prenantes auxquelles l'information comptable est destinée. Par analogie, quels pourraient être les utilisateurs privilégiés de ce dictionnaire ? Nous en avons identifiés de trois types :

a) l'étudiant qui, accablé de technique pure, rechercherait une prise de recul, un regard critique, une manière de lever le voile sur le caractère en apparence terne et neutre de la discipline. Entrant (par exemple) dans le dictionnaire par la notion nouvellement découverte de « *passif* », il rebondirait sur celle de « *patrimonialité* », ce qui lui permettrait de prendre conscience de l'influence, en France, du droit sur la comptabilité, dont il ne trouverait pas l'équivalent dans le « *cadre conceptuel anglo-saxon* », qu'il consulterait à son tour, pour comprendre que la comptabilité, loin d'être « *objective* », est conditionnée par la culture du pays qui en produit les normes (et ainsi de suite). Il prendrait peu à peu conscience de l'influence de la société sur la comptabilité et, en retour, de l'influence de la comptabilité (qui agit notamment comme une technologie invisible de gouvernement (BERRY, 1983 ; HOPWOOD et MILLER, 1994) sur la société.

Tranchant avec les autres ouvrages de cours qu'il peut trouver sur le marché, le ton humoristique du *Dictionnaire* ne manquera pas de le séduire. Tout comme l'annexe (qui est loin de l'être) (p. 31) des états financiers, ce dictionnaire gagnerait à être valorisé en tant qu'annexe indispensable des manuels de comptabilité habituels. À l'instar de l'annexe des états financiers, cet ouvrage éclaire la technique dispensée par les manuels en

mettant au jour les enjeux des conventions comptables ;

b) l'enseignant en comptabilité, qui y trouverait des exemples pour intéresser ses étudiants (tels que les articles « Affaires », « Crise », « Efficience », « Éthique », « Gratuit », « Zidane », etc.) et des moyens pour illustrer les enjeux de sa discipline (« Capitalisme », « Comptabilité créative », « Efficience », « IFRS », « Investisseurs », « Objectivité », « Prudence », « Transparence »...);

c) enfin, le curieux qu'il ait un contact privilégié avec la comptabilité, mais tout en la méconnaissant, ou qu'il ait un contact plus lointain, mais en souhaitant en déceler les enjeux avant éventuellement de s'attaquer à la technique. Laisant de côté toute une lourdeur technique et développant les principaux enjeux inhérents à la discipline, cet ouvrage peut tout à fait s'adresser à un néophyte absolu en cette discipline : c'est bien là son grand mérite.

Rendre compte : le rôle du chercheur ?

Au fond, avec cet « innocent » *Dictionnaire de comptabilité*, Bernard Colasse parvient, par le ton, le format et le parti adoptés, à rendre largement accessibles les enjeux de la comptabilité, sa discipline de recherche. Ce faisant, il participe de ce qui pourrait s'apparenter à une *accountability* du chercheur.

Le dirigeant d'une entreprise est comptable envers les parties prenantes de celle-ci de son activité, dont il rend des comptes au travers de la comptabilité.

En extrapolant, quelles seraient les parties prenantes d'une activité de recherche ?

⁽²⁾ « Un peu de prudence comptable s'impose. Comme le dit La Fontaine : « Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant qu'on ne l'ait mis par terre ! » » (p. 93).

Il semble qu'à travers son *Dictionnaire*, Bernard Colasse veuille apporter une réponse à cette question en dépassant l'audience restreinte de ses seuls pairs (au travers d'articles académiques) : pour lui, le chercheur serait également comptable, vis-à-vis de la société, de rendre sa recherche accessible, et ce d'autant plus que celle-ci porte un regard sur des choix économiques et politiques qui ne sont pas sans conséquences pour la société, et qui, de fait, concernent tous les citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRY (M.), *Une technologie invisible. L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique, 1983 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00263141/document>).
- COLASSE (B.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit* (2^{ème} édition), Economica, 2009.

COLASSE (B.), *Les Fondements de la comptabilité* (2^{ème} édition), Collection « Repères », La Découverte, 2012.

HOPWOOD (A.) & MILLER (P.), *Accounting as social and institutional practice*, vol. 24, Cambridge University Press, 1994.

MILLER (P.) & POWER (M.), "Accounting, organizing and economizing - Connecting accounting research and organization theory", *The Academy of Management Annals*, 7(1), pp. 557-605, 2013.